

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-SEPTIÈME (487^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 23 AVRIL 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-11918

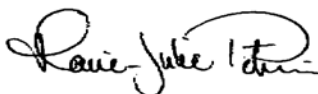
Nomination de M. Fabien Poirier à la Commission des études, de la recherche et de la création

- ATTENDU** l'article 3.1 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** le Règlement relatif à l'organisation institutionnelle et la régie interne;
- ATTENDU** l'article 3.4 de la Politique relative aux organismes statutaires et la régie interne;
- ATTENDU** le rapport du vice-recteur aux partenariats et secrétaire général relatif au processus de désignation d'un membre étudiant à la Commission des études, de la recherche et de la création;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer M. Fabien Poirier membre de la Commission des études, de la recherche et de la création à titre d'étudiant à temps plein au premier cycle, pour un mandat de deux (2) ans débutant le 24 avril 2019 et se terminant le 23 avril 2021, et ce, en remplacement de Mme Clémentine Pagès.

La secrétaire de réunion,



Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 24 avril 2019